VENTES A L'ENCAN

## Par J. L. ONORATO

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 105,112. — John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas.

Aux derniers et plus hauts preneurs: Maison double, 1625-27, rue Claude: maison double, 1625-27, rue N. Remparts.

A l'encan, le JEUDI, 16 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

D'après et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée John Brecher Vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas, dossier No. 105,112, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 4 juin 1914, et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à la vente par encan public, le JEUDI, 16 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière selon inventaire sur record, comme suit:

I.—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 367, borné par St-Claude, Congrès, Indépendance et Remparts, les dits lots étant désignés par les Nos. 15 et 16 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 26 janvier 1848, et déposé en l'étude de H. Paul Claire, feu notaire en cette ville, sous le numéro 47 de son livre de plans No. 5; les dits lots sont contigus, et mesurent chacun en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue St-Claude sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

II.—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Congrès et Indépendance, désignés par les numéros un et deux sur un plan de Vannier, voyer, daté du 14 janvier 1850, et déposé en l'étude de T. Guyol, feu notaire, comme plan No. 179. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente-quatre pieds, six pouces et demi de face à la rue Congrès, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

III.—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et St-Claude; le dit lot mesurant trente-huit pieds, un pouce et demi de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Pour la commodité de la vente, la propriété décrite ci-dessus a été subdivisée en cinq morceaux par Walter J. Degbers, D. C. S., et sera vendue d'après un plan de la dite subdivision, qui est exhibé sur les lieux de la vente.

Conditions—Au dernier et plus haut preneur, au comptant. Les acquéreurs devront assurer le paiement des impôts pour l'année 1914, et couvrir le coût des actes de vente devant Charles I. Denechaud, notaire. Les acquéreurs devront constituer un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat (sans intérêt ni grevage aucuns) au moment de l'adjudication, chez

Encanteur, 809 Rue Commune.

CHARLES LOUQUE, Avocat pour le demandeur.

FRANK N. BUTLER, Avocat pour l'exécuteur et tuteur ad hoc.

juin 14 21 28—juillet 5 12 16

VENTES A L'ENCAN

## Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 105,112. — John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas.

Maison simple, 3606, avenue St-Claude; maison double, 3610-12, avenue St-Claude et la rue Congrès, et deux lots sur la rue Congrès, entre l'avenue St-Claude et la rue Baronne.

VENTES A L'ENCAN

## Par J. L. ONORATO

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 105,112. — John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas.

Maison simple, 3606, avenue St-Claude; maison double, 3610-12, avenue St-Claude et la rue Congrès, et deux lots sur la rue Congrès, entre l'avenue St-Claude et la rue Baronne.

VENTES A L'ENCAN.

## Par GURLEY & PARKINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. — Robert Emmet White vs. Godfrey Prados et als. — No. 107,532, Division D, Cour Civile de District.

Deux doubles cottages bien loués, dans le Cinquième District (Alger), Nos. 127-29-31-33, rue Lavergne, entre les rues Morgan et Delaronde. A l'encan, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Gurley et Parkinson; E. Randolph Gurley, Encanteur.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. de dossier 107,532, lu et rendu à cour ouverte le 11 juin 1914, et signé le 17 juin 1914, je vendrai à l'encan public la propriété suivante, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 13 de l'Ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda), selon le plan de A. O'Homecourt en date du 18 mars 1849, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 127 et 129, rue Lavergne.

II. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 14 de l'Ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda) selon le plan de A. d'Homecourt en date du 18 mars 1849, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 131 et 133, rue Lavergne.

Conditions: Comptant, l'acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, aux dépens de l'acheteur. L'acquéreur devra assumer les impôts depuis la date de la signature de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

GURLEY & PARKINSON, Encanteurs.

BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats pour le demandeur.

juin 28—juillet 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN

## VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété étendue et de valeur, améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 1560 rue N. Claiborne (limites, rue N. Claiborne, Claiborne Circle, Avenue St. Bernard et rues Laharpe et Robertson).

Edgar P. Andree vs. Arthur Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,677 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet irrégulier No. 632, borné par la rue Claiborne, la place circulaire Claiborne, l'avenue St. Bernard et les rues Laharpe et Robertson, et une allée, et mesurant quarante huit pieds sept pouces de face à la rue Claiborne, sur une première profondeur et face, sur une allée derrière la maison de marché de quatre vingt neuf pieds six pouces de là, s'élargissant à angles droits vers l'avenue St. Bernard, quatre pieds et quatre lignes et de là une deuxième profondeur de quarante quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3; sur l'autre côté, qui regarde la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Claiborne; de là une deuxième profondeur en ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe, de quatre vingt cinq pieds quatre pouces et quatre vingt quatre pieds cinq pouces sur la ligne arrière, oblique elle aussi; laquelle dite parcelle de terre est composée du lot No. 4 et du lot No. 5B sur deux croquis par A. de Armas, députés voyer de ville, en date du 11 juin 1887.

2. Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le même district et Ilet et touchant la propriété décrite en premier lieu la dite parcelle de terre étant la partie arrière des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit Ilet No. 632, et mesure soixante quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à un point de la rue N. Robertson à côté du lot No. 2 à une distance de cent dix pieds trois pouces de l'avenue St. Bernard et finissant à un point de l'avenue N. Claiborne à côté du lot No. 4, à une distance de 111 pieds neuf pouces de l'avenue St. Bernard sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue N. Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant une dimension de soixante quatre pieds six pouces sur la ligne plus rapprochée de la rue Laharpe, laquelle a soixante quatre pieds six pouces en commençant à un point situé à cent soixante dix pieds et trois pouces de l'avenue St. Bernard sur le côté le plus près de la rue N. Robertson, et finissant à un point distant de cent soixante et onze pieds, neuf pouces de l'avenue St. Bernard sur le côté le plus rapproché de l'avenue N. Claiborne, le tout comme il apparaîtra plus clairement sur le croquis fait par Frank A. Waddill, ingénieur civil, en date du 10 mars 1899, faisant partie et annexé à un acte devant John Watt Duffy, notaire en cette ville, le 26 juillet 1902.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
juil—3,4,10,17,24,31 août—5,6

VENTES A L'ENCAN

## Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 4525 rue Dauphine, contenant 7 chambres, vestibule, galerie, sur de grands terrains traversant l'Ilet.

Anna Kremer, et als., vs. Mme. Elizabeth Marshall, et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 108,048.

PAR LOUIS HUFFT, bureau d'encanteur, 808 rue Perdido, la Nouvelle-Orléans, Lne., le JEUDI, 6 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu et obéissance à un jugement rendu le 22 juin 1914 et signé en cour ouverte le 29 juin 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre au plus haut preneur, à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Burgundy, Matilda (ou Japonica) et Kentucky, mesurant vingt-quatre pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur de trente-sept pieds, sept pouces et trois lignes et demi, de là s'élargissant de vingt-neuf pieds, trois pouces et quatre lignes à angle droit sur la ligne arrière de la propriété de Mme Allgnot, de là revenant entre deux lignes parallèles d'une largeur de cinquante quatre pieds, trois pouces, à la rue Burgundy, sur cinquante quatre pieds, trois pouces de face à la rue Bourgogne, borné sur le côté plus près de la ville par la propriété du magasins de tabacs, et sur le côté vers la rue Matilda (ou Japonica) par la propriété de Auguste Parr. Laquelle dite parcelle de terre est sujette aux servitudes ou droits de voie de la dite rue Dauphine, à faveur d'Henry Parr, ses héritiers ou ayant-droit, le tout d'accord avec les termes et limitations entièrement décrits dans l'acte de partition exécuté devant Abel Dreyfous, feu notaire, en date du 9 février 1869, et enregistré au Bureau des Enregistrements, livre 96, folio 3.

CONDITIONS — Comptant; l'acte de vente devant être passé devant Francis D. Charbonnet, notaire public, aux dépens de l'acquéreur, avec un dépôt de dix pour cent ou moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 Perdido.
LOUIS H. BURNS,
GABRIEL FERNANDEZ, SR.,
Avocats pour les demandeurs.
L. V. GUILLOTTE,
ED. P. FOLEY,
Avocats pour les défendeurs.
juil—5,12,19,26 août—2,6

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Gustave Rosentreter vs. John Hood.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No. 62,346 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1914, à 11 heures, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un jeu de parloir, un piano Werlein avec tabouret, un Graphophone Columbia et 12 disques, un tableau d'art, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
FRED G. VEITH,
Avocat pour le demandeur.
juil—8,14,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michele Lofaso vs. Lena Roberts.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No. 64,259 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans mes magasins, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une armoire à vitrine, un lavabo à glace, une commode à glace, une table de centre, un porte-serviette, trois chaises, un fauteuil à bascule, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
juil—8,14,18

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété importante, améliorée, du Quatrième District, faisant coin sur les rues Camp et Septième, portant le numéro municipal 3002, rue Camp.

Gus A. Llambias vs. Mme Veuve A. M. Stedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,221 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Camp, Septième, Huitième et Magazine, désigné par les numéros 21 et 22. Le lot 21 mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne à l'arrière. Le lot No. 22 forme coin sur les rues Camp et Septième, et mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur et face à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne du lot No. 21, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes à l'arrière. Les constructions sur la dite propriété sont désignées par le numéro 3002, rue Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat pour le demandeur.
juin 19 20 26—juillet 3 10 17 23

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de droit d'occupation.

Leon Levy vs. Keystone Liquor Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,840 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par le consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publica la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Droit d'occupation des locaux, No. 818 rue des S. Remparts, depuis la date de vente jusqu'au 30 septembre 1917.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
PAUL W. MALONEY,
Avocat pour le demandeur.
juil—8,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Premier District, rue Thalia, entre les rues Galvez et Miro.

Thalia, entre les rues Galvez et Miro.

Mme Caroline S. Goetz vs. Omer B. Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,927 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Quatre dans l'Ilet No. 537, borné par les rues Thalia, Erato, Galvez et Miro, indiqué sur une copie lithographique d'un plan annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 11 mai 1911, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Thalia, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, dix pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour la demanderesse.
juin—26,27 juil—3,4,10,17,24,29,30

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein, Ltd., vs. Mme O. Schultz.

PREMIERE COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans — No. 62,277 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans mon magasin, Nos. 727-729, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le MARDI, 14 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano Werlein avec tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
MERRICK, GENSLER & SCHWARTZ,
Avocats pour le demandeur.
juil—4,9,14

## Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer une partition, No. 3008, rue Dryades. Petite résidence à deux étages.

Walter L. et Rollan E. Lambert vs. Ottilie May Lambert.

No. 108,642, Cour Civile de District, Division A. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, No. 341, rue Carondelet.

Le JEUDI, 30 juillet 1914, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 juin 1914, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge à la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adressé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan par J. A. D'Hemecourt, daté du 26 octobre 1866, et attaché à un acte passé devant R. J. Ker, notaire, enregistré dans le livre 91, folio 533, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Huitième, le dit lot ayant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 60 pieds 1 pouce entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant assumer les impôts pour 1914 et payer l'acte de vente devant Alexis Brian, notaire, et déposer 10 pour cent de l'acquisition au moment de l'adjudication.

Juin 28—juillet 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Justine Haller Biersoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,089 — Division E. — Attendu que Antoine Peter Biersoll a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Justine Haller Biersoll, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
ED. J. MAHONEY, Avocat.
juillet 1 5 10

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété importante, améliorée, du Quatrième District, faisant coin sur les rues Camp et Septième, portant le numéro municipal 3002, rue Camp.

Gus A. Llambias vs. Mme Veuve A. M. Stedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,221 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Camp, Septième, Huitième et Magazine, désigné par les numéros 21 et 22. Le lot 21 mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne à l'arrière. Le lot No. 22 forme coin sur les rues Camp et Septième, et mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur et face à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne du lot No. 21, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes à l'arrière. Les constructions sur la dite propriété sont désignées par le numéro 3002, rue Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat pour le demandeur.
juin 19 20 26—juillet 3 10 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Arsene Quantin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,156 — Division C — Attendu que Margaret Scheib, veuve de Joseph Arsene Quantin, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph Arsene Quantin, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
RAYMOND GAUCHE, Avocat.
juil—9,13,18

Succession de Marie Emma Courtin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,064 — Division C — Attendu que Mme Marie Adele Courtin, veuve de P. E. Sarrazin, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Marie Emma Courtin, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK McGLOIN, Avocat.
juil 2 6 11

Succession d'Arthur Leibe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,945 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hilberth A. Leibe, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
TITCHE & ROGERS, Avocats.
Juillet 1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

## Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Rameill.

No. 105,969, Cour Civile de District, Division B.

Lots de valeur dans le Troisième District. 4 lots sur la rue France, entre N. Robertson et N. Claiborne, dans l'Ilet Lesseps.

Propriété de choix à Slidell, Lne. Située dans la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième.

ACTIONS. ACTIONS. ACTIONS.

5 actions de la World Bottling Company.

8 actions de la Slidell Ice and Light pany.

10 actions de la International Development Company.

Le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baornne. Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra à l'encan public à la date ci-dessus désignée, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte mentionné ci-après, passé le 1er mai 1912, d'après lequel croquis les dits lots sont désignés par les numéros six, sept, huit et neuf, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue France, la même profondeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds onze pouces. Le lot No. Neuf étant le plus rapproché et à une distance de soixante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes, de l'avenue N. Claiborne. La dite propriété fut achetée au nom de Joséphine Marshall, deuxième épouse du dit David J. Rameill, durant la communité de biens qui exista entre eux devant la N. O. Homesife Co., Ltd., selon acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No. 12 dans l'Ilet No. 10 du Faubourg Brugier de la ville de Slidell, Paroisse de St-Tammany, Louisiane, le dit Ilet No. 10 qui contient le lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue roisième, à l'est par la rue Quatrième, au sud par l'avenue Teddy sur 50 pieds, et s'étend vers le nord entre lignes parallèles à une distance de 110 pieds, selon la carte officielle de la ville de Slidell, Lne, étant partie de parcelle du terrain transmis par Oscar R. Brugier à ce vendeur, Mme Alexandrinne Brugier, née Duffon, veuve du feu Romain F. Brugier, selon qu'il est marqué dans le livre 16, page 130, etc., dans les registres publics de la Paroisse de St-Tammany, Lne.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acquéreur, en sus devra assumer les impôts pour l'année 1914.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZABAL, Avocat.
Juin 28—Juillet 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322, Cour Civile de District, Division C.

COTTAGE DOUBLE, avec fours de boulangerie et magasins de vente.4 No, 2633, rue N. Rempart, au coin de la rue Port, et annexé à l'arrière, 1010-12, rue Port.

A l'encan, le JEUDI, 30 juillet à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en vertu d'un ordre signé le 26 juin par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, Jr., Avocat pour la demanderesse.
juin 20 26—juillet 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 1824, 1826, 1828, 1830 et 1832, rue Burdette, entre les rues Cohn et Hickory.

Peter J. Holmes vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,881 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les numéros sept, huit et neuf dans l'Ilet No. 947, borné par les rues Burdette, Cohn, Fern (autrefois Washington) et Hickory (autrefois Septième), lesquels lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTTON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur.
juin 20 26—juillet 3 10 17 23

## Par ROBERT G. GUERARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La belle résidence 2108, avenue Napoléon.

Succession de Marshall J. Wellborn.

No. 109,337, Cour Civile de District, Division —. En vertu et conformément à un ordre issu et signé le 19 juin 1914, par l'Honorable Fred B. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, le JEUDI, 23 juillet, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Saratoga et Sud Franklin et l'avenue Napoléon, désigné auparavant comme Ilet No. Quatre-vingt-dix, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté en mars 1834; les dits lots sont désignés par les Nos. Onze, Douze et Treize dans l'Ilet No. 522, sur un plan fait par H. C. Brown, sous-ingénieur de ville, daté le 2 août 1895, et annexé à un acte de vente passé devant John J. Ward, notaire en cette ville, en date du 10 décembre 1896. D'après lequel plan, les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: le lot No. Onze fait coin sur les rues Jena et Saratoga et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Jena et sur le Parc ou Place Samuel, sur cent cinquante (150) pieds sept (7) pouces de profondeur et face à la rue Saratoga, entre lignes parallèles, et les dits lots Nos. Douze et Treize mesurent chacun trente (30) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes sur cent cinquante (150) pieds s